



Traité Chabbath

Michna 1 - Chapitre 7

כלל גדול אמרו בשבת: כל השוכח עיקר שבת, ועשה מלאכות הרבה בשבתות הרבה--אינו חייב אלא חטאת אחת; והיודע עיקר שבת, ועשה מלאכות הרבה בשבתות הרבה--חייב על כל שבת ושבת. והיודע שהיא שבת, ועשה מלאכות הרבה בשבתות הרבה--חייב על כל מלאכה ומלאכה; והעושה מלאכות הרבה, מעין מלאכה אחת--אינו חייב אלא חטאת אחת

[Les Sages] ont énoncé un grand principe concernant le Shabbat : tout individu qui, oublie la notion [même] de Shabbat, a fait de nombreuses melakhot, lors de nombreux Shabbatot, n'est redevable que d'un seul 'Hatat ; celui qui, connaissant la notion de Shabbat, a fait de nombreuses melakhot, lors de nombreux Shabbatot, est redevable [d'un 'Hatat] pour chaque Shabbat [qu'il a profané] ; celui qui, sachant [chaque fois] que c'est Shabbat, a fait de nombreuses melakhot interdites, lors de nombreux Shabbatot, est redevable pour chaque av melakha (principe de travail – au total il y en a 39) [qu'il a fait] ; celui qui a fait de nombreuses melakhot procédant de la même melakha n'est redevable que d'une seul 'Hatat.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions